UNIVERSITÉ DE BEJAIA En collaboration avec

L'ORDRE RÉGIONAL DES AVOCATS DE BEJAIA et



LA COUR DE JUSTICE DE BEJAIA



Colloque international sur le thème de:

Intelligence artificielle et professions juridiques et judiciaires

Les 12 & 13 octobre 2024

À l'auditorium 500 places - Campus Aboudaou

AllLC2024@univ-bejaia.dz

Président du colloque: Dr ATMANI Bilal

Université de Bejaia

ARGUMENTAIRE

Le monde dans lequel nous vivons subi continuellement des révolutions technologiques, on parle souvent d'introduction et d'integration des technologies innovantes, autrement dit, de changer pour être plus moderne et plus efficace. Cela peut avoir un impact sur de nombreux domaines différents.

Dans ce contexte, l'intelligence artificielle ne fait pas exception à la règle; cette technologie révolutionnaire bouscule les traditions et engage un débat houleux entre les professionnels de différents domaines scientifiques, dont celui du *Droit*, on évoque souvent le terme de *justice* algorithmique

L'utilisation de l'IA dans le domaine juridique soulève des questions en matière de responsabilité juridique, de protection des données, d'éthique et de protection des droits de l'Homme; elle peut être utilisée pour automatiser certaines tâches telles que la recherche juridique, l'analyse des contrats et la prévision des litiges; Il est toutefois important de noter que l'IA ne peut remplacer complètement les avocats, les juges, les notaires, ..., car elle ne peut prendre en compte tous les aspects émotionnels et éthiques d'un contentieux.

En matière de responsabilité juridique, il est important de définir les responsabilités si des erreurs ou des dommages surviennent en raison des décisions émanent de l'IA.

La question de la protection des données est également importante, car l'IA nécessite souvent l'accès à de grandes quantités de données sensibles. D'un point de vue éthique, il est important de garantir que l'IA soit utilisée de manière juste et équitable, sans discrimination ni préjugé, il est également important de protéger les droits de l'homme et d'éviter la violation des droits fondamentaux lors de l'utilisation de l'IA.

Comité scientifique du colloque

Président du Comité scientifique:

Dr. ATMANI Bilal, Université de Béjaia

Membres du Comité scientifique:

Pr. BERRI Noreddine, Université de Bejaia, Algérie

Pr. DELEBECQUE Philippe, Université de Paris I, France

Pr. MEKKI Mustapha, Université de Paris I, France

Me. Driss Abderrahmane, Ordre Régional Avocats Béjaia

Pr. OSMANE Filali, Université de Bourgogne Franche-Comté

Pr. BOUDRIOUA Abdelkarim, Université de Bejaia, Algérie

Pr. AIT MANSOUR Kamal, Université de Bejaia, Algérie

Pr. AOUINET Nadjib, Université de Majmaa, Arabie Saoudite

Pr. Marcin Wiszowaty, Université de Gdansk, Pologne

Pr. IRZIL El Kahina, Université de Tizi-Ouzou, Algérie

Pr. SADAM Fayçal Almouhamadi, Université de Faloudja, Irak

Pr. IGROUFA Zoubida, Université de Bejaia, Algérie

Pr. Edvardas Juchnevicius, Université de Gdansk, Pologne

Pr. YAMASHIRO Kazuma, Université de Waseda, Japon

Pr. NEBALI MAACHOU Fetta, Université de Tizi-Ouzou

Pr. KHELFI Abderrahmane, Université de Bejaia, Algérie

Pr. YESSAD Houria, Université de Tizi-Ouzou, Algérie

Pr. KEBAILI Tayeb, Université de Bejaia, Algérie

Pr. KESSAL Samia, Université de Tizi-Ouzou, Algérie

Pr. SAICHE Abdelmalek, Université de Bejaia, Algérie

Pr. SEBAIHI Rabia, Université de Tizi-Ouzou, Algérie

Pr. TOUATINassera, Université de Bejaia, Algérie

Pr. SAIDANE Asma, Université d'Alger 1, Algérie

Pr. TEBACHE Azzeddine, Université de Bejaia, Algérie

Pr. MAIFI Laziz, Université de Bejaia, Algérie

Pr. HAMLIL Nouara, Université de Tizi-Ouzou, Algérie

Pr. MAZIZ Abdesselam, Université de Bejaia, Algérie

Pr. ASSALI Abdelkarim, Université de Bejaia, Algérie

Pr. AIT CHAOUCHE Dalila, Université de Bejaia, Algérie

Pr. TEBAA Nadjette, Université de Bejaia, Algérie

Pr. AISSAOUI Azedine, Université de Bejaia, Algérie

Pr. GUENDOUZ Sana, Université de Bejaia, Algérie

Pr. SEKLAB Farida, Université de Bejaia, Algérie

Dr. CHITERAbdelouhab, Université de Bejaia, Algérie

Dr. TAOUILT Karim, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BOUDAMohand Ouamar, Université de Bejaia, Algérie

Dr. DEMOUCHE Hakima, Université de Bejaia, Algérie

Dr. HAMADI Zoubir, Université de Bejaia, Algérie

Dr. AISSAT El Yazid, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BOUCHEMAL Sandra, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BENREJDAL Amel, Université d'Alger 1, Algérie

Dr. AMIROUCHE Hania, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BELLOUL Fahima, Université de Bejaia, Algérie

Dr. DJEBIRI Nedjima, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BERKANE Abdelghani, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BEKKA Hassene, Université de Bejaia, Algérie

Dr. MOKDAD Fatiha, Université de Bejaia, Algérie

Dr. GADOUM Mohamed, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BERKANI Amar, Université de Bejaia, Algérie

Dr. YOUSFI Faiza, Université de Bejaia, Algérie

Dr. YAHIAOUI Nora, Université de Bejaia, Algérie

Dr. MAKHLOUF Bahia, Université de Bejaia, Algérie

Dr. KADRI Nassima, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BERAZA Wahiba, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BARKAT Djohra, Université de Bejaia, Algérie

Dr. NATOURP Karim, Université de Bejaia, Algérie

Dr. ALLAM Lyes, Université de Bejaia, Algérie

Dr. ASSIAKH Samir, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BOUZAD Idriss, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BENHELLAL Nadir, Université de Bejaia, Algérie

Dr. KACIMI Youcef, Université de Bejaia, Algérie

Dr. HANIFI Hadda, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BEZZAHI Saloua, Université de Bejaia, Algérie

Dr. ISSAAD Fatma, Université de Bejaia, Algérie

Dr. TAHIR Rabah, Université de Bejaia, Algérie

Dr. OUSIDHOUM Youcef, Université de Bejaia, Algérie

Dr. HAROUN Noura, Université de Bejaia, Algérie

Dr. AGHELIS Bouzid, Université de Bejaia, Algérie

Dr. TRIKIFarid, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BEZGHICHE Boubekeur, Université de Bejaia, Algérie

Dr. MEKHALFA Karim, Université de Bejaia, Algérie

Dr. MOURI Sofiane, Université de Bejaia, Algérie

Dr. TAGHERIBT Razika, Université de Bejaia, Algérie

Dr. SERAICHE Zakarya, Université de Bejaia, Algérie

Dr. YAKOUB Zina, Université de Bejaia, Algérie

Dr. AID Abdelhafid, Université de Bejaia, Algérie

Dr. KERKADENE Farid, Université de Bejaia, Algérie

Dr. ATMANI Karima, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BAHLOULI Fatah, Université de Bejaia, Algérie

Dr. SLAMANI El Foudil, Université de Bejaia, Algérie

Dr. HELAL Laid, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BELLOUL Amar, Université de Bejaia, Algérie

Dr. BENMOHAD Ouardia, Université de Bejaia, Algérie

Comité d'organisation du colloque Président du comité d'organisation Dr. HAMADI Zoubir, Université de Béjaia

Membres du Comité d'organisation

- ATMANI Bilal

- MOURI Sofiane

- DEMOUCHE Hakima

- HAROUNE Noura

- BOUDA Mohand Ouamer

- BERAZA Wahiba

- KADRI Nassima

- BERKANE Abdelghani

- AREZKI Nabila

TOUATI Mohand Cherif

- BEZGHICHE Boubekeur

- SAADI Fatiha

- MOKHTARI Abdelkrim

- ZEGMOUT Farid

- ZOUAOUI Loria

- ADOUANE Samira

- TEBRI Arezki

- IRATEN Abdellah

- BALOUL Djamel

- BENMOUHOUB Fawzi

Equipe technique

- MESSAOUDI Nacer - BENABDELHAK Omar - TAFOUKT Kahina -ABDI Rabah - Equipe audiovisuelle

D'un point de vue éthique, il est essentiel de garantir que l'IA soit utilisée de manière juste et impartiale, sans discrimination ni parti pris; Il est également important de protéger les droits de l'Homme lors de l'utilisation de l'IA, en évitant toute violation des droits fondamentaux.

L'IA peut être utilisée pour améliorer la productivité des professionnels dans le domaine juridique et judiciaire, on peut dès lors automatiser certaines tâches répétitives et fournir des analyses approfondies; il est toute fois pertinent de noter que l'IA ne peut remplacer le jugement humain et nécessite une intervention humaine pour évaluer et prendre des décisions éclairées.

Les gouvernements travaillent actuellement sur des cadres juridiques et éthiques pour régir l'utilisation de l'IA, il est essentiel que les professionnels du droit, les experts en IA et les décideurs politiques collaborent pour trouver des solutions garantissant une utilisation responsable et éthique de l'IA dans le secteur juridique.

Dans le contexte suscité, la problématique de notre colloque s'articule autour de l'impact que devrait avoir l'IA dans le domaine juridique et judiciaire en général mais aussi sur les professionnels du domaine en particulier. Il sera question du point d'équilibre à trouver entre l'usus et l'abusus de l'IA par les professionnels, et même de la probabilité de remplacer l'Homme par la machine afin d'accomplir certaines tâches qui relèvent du domaine juridique et judiciaire.

Axes du colloque:

1er axe: Application de l'IA au domaine du droit

- IA et antécédents judiciaires
- IA et rédaction juridique
- Le Big Data des lois
- Audit juridique

2eme axe: Utilisation de l'IA par les professionnels du droit

- IA et droits fondamentaux
- IA et déontologie d'utilisation
- IA et règles de responsabilité

Dates importantes:

- Derniers délai pour l'envoie d'un résumé de la communication: 15/072024
- Réponses aux résumés acceptés: 20/07/2024
- Dernier délai pour l'envoi de la communication complète: 31/08/2024
- Réponses aux communications acceptées: 15/09/2024

Pour les demandes de participation, veuillez scanner ce QR code:

ou cliquez sur ce lien:

https://urlz.fr/qDpb

